

**MAISON DE L'EUROPE EN  
FRANCHE COMTE  
140, Grande Rue  
25000 BESANCON**

**Rapport Annuel au 31 Décembre 2010**

**CLIENT**

*Fiduciaire de Révision Comptable  
de Conseil et de Commissariat aux Comptes*

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

1, rue du Clos Munier  
25000 BESANÇON  
Tél. 03 81 60 75 60  
Fax 03 81 53 07 68  
E-mail : [frcc@fiduciaire-frcc.fr](mailto:frcc@fiduciaire-frcc.fr)

# MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

Association Loi 1901

140 Grande Rue

25000 BESANCON

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ≈ **Le contrôle des comptes annuels de l'association MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- ≈ **La justification de nos appréciations,**
- ≈ **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'Article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité, moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

**Fait à BESANCON, le 25 Février 2011**

Le Commissaire aux Comptes  
**FIDUCIAIRE DE REVISION COMPTABLE « FRCC »**  
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



Le Directeur Général  
**Jean-Louis RICHARD**  
Commissaire aux comptes inscrit

# BILAN

Désignation : **Maison de l'Europe en Franche-Comté**

Adresse : **140, Grande Rue**  
**25000 BESANCON**

Numéro SIRET : **491 539 151 00010**

Code APE : **9499 Z**

Période du **01/01/2010** au **31/12/2010**

Durée de l'exercice N : **12 mois**

Durée de l'exercice N-1 : **12 mois**

	2010			2009
	Brut	Amort., Provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires			0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions			0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0
Autres immobilisations corporelles	116 749	65 228	51 521	65 538
Immobilisations en cours			0	0
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières			0	150
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>116 749</b>	<b>65 228</b>	<b>51 521</b>	<b>65 688</b>
<b>Stocks</b>				
Stock	0		0	0
<b>Créances</b>				
Clients	6 486		6 486	5 300
Autres créances	15 798		15 798	25 262
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	124 088		124 088	93 101
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>146 372</b>	<b>65 228</b>	<b>146 372</b>	<b>124 051</b>
Charges constatées d'avance	405		405	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>146 372</b>	<b>65 228</b>	<b>146 372</b>	<b>124 051</b>

# BILAN

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

<b>PASSIF</b>	2010	2009
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs	36 805	25 116
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 134</b>	<b>11 689</b>
Subventions d'investissement	67 200	78 400
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>113 139</b>	<b>115 205</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges : prov.ind.fin de carrière	11 000	9 000
Provisions pour charges : isolation	10 000	10 000
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>21 000</b>	<b>19 000</b>
<b>Fonds Dédiés</b>		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	0
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 106	10 203
Dettes sociales & Fiscales	47 053	44 944
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>64 159</b>	<b>55 147</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>198 298</b>	<b>189 352</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

	2010	2009
<b>Produits d'exploitation</b>		
Prestations	42 787	29 922
Subventions d'exploitation	218 625	237 346
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	32 215	29 182
Autres produits	839	205
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>294 466</b>	<b>296 655</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stocks	0	0
Autres achats et charges externes	67 335	76 319
Impôts, taxes et versements assimilés	10 503	8 593
Salaires et traitements	151 460	140 565
Charges sociales	52 316	54 265
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 018	17 071
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 000	0
Autres charges	1	104
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>297 639</b>	<b>296 816</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 167</b>	<b>26</b>
<b>Produits financiers</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	1 101	751
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 101</b>	<b>751</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 101</b>	<b>751</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 068</b>	<b>307</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

	2010	2009
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 200	11 200
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 200</b>	<b>11 200</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>11 200</b>	<b>11 200</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>306 758</b>	<b>308 606</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>297 633</b>	<b>296 916</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b>9 125</b>	<b>11 690</b>

**ANNEXE**

Désignation : **Maison de l'Europe en Franche-Comté**  
 Adresse : **140, grande rue**  
**25000 BESANCON**  
 Numéro SIRET : **491 539 151 00010**  
 Code APE : **913 B**

Exercice clos le	<b>31/12/2010</b>
Durée :	<b>12 mois</b>
Résultat :	<b>9 134 €</b>
Total du bilan avant répartition	<b>198 298 €</b>

**REGLES DE METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**PROVISIONS ET RESERVES**

NEANT



LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (*prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition*) ou de revient.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

PASSIF EVENTUEL N'AYANT PAS DONNE LIEU A PROVISION

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est égal à 319 heures.